

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Minvoul : les assassins présumés d'André Edoung Ngoua à Libreville

Styve Claudel ONDO MINKO  
Libreville/Gabon

LES éléments de la brigade de gendarmerie de Minvoul et leurs collègues de l'antenne de la Direction générale des recherches (DGR) d'Oyem viennent de neutraliser les auteurs présumés de l'assassinat le 12 février 2023 d'André Edoung Ngoua à Bitouga dans le département du Haut-Ntem. Il s'agit de C. Adzui O., Obiang A., Akoulembang, Z. Nze N. et C. B.B. Emane. Les cinq hommes ont été mis à la disposition du Tribunal spécial de Libreville par le parquet d'Oyem pour compétence. Selon une source proche de cette affaire qui, semble-t-il, sentirait le crime à but rituel, la somme d'un million de francs CFA aurait été mise en jeu par une personnalité dans le but

d'accomplir cette basse besogne. André Edoung Ngoua est la cible toute trouvée des bourreaux présumés. Lesquels décident de passer à l'acte le 12 février 2023. Relativement au plan bien élaboré la veille, au domicile du nommé Akoulembang. Le jour des faits vers 8 heures, Obiang A. aurait invité André Edoung Ngoua à le rejoindre au bord du cours d'eau. Alors que ses complices étaient dissimulés dans un petit bois. Y étant, la victime aurait reçu un violent coup à la hauteur du cou, assené par celui qui lui a donné rendez-vous à cet endroit. Le reste du gang serait ensuite sorti du bois pour terminer le job. Non sans bander les yeux et bâillonné le supplicié avec un morceau de pagne. Peu de temps après, André Edoung Ngoua est tué puis son corps mis dans une embar-

cation, avant d'être jeté dans le cours d'eau à environ 300 mètres du rivage. Histoire de faire croire à une mort par noyade. Le 13 février, la dépouille de la victime est découverte et les premières constatations des Officiers de police judiciaire (OPJ) font état de traces de sang au nez et aux oreilles. D'autres stigmates sont signalés à la hauteur du cou et du bras gauche.

Le 15 février 2023, pendant que les gendarmes de la brigade de Minvoul sont en faction à Bolossoville, ils sont informés de ce qu'Obiang A. est dans un bar, au village Ongou, en train de conter l'assassinat d'André Edoung Ngoua. Les Officiers de police judiciaire (OPJ) se rendent alors sur place, interpellent l'intéressé et le conduisent au poste. " Il n'a pas été facile de le maintenir en garde à vue, car il tentait de se



Photo: DR

**Les cinq présumés assassins sont mis à la disposition du Tribunal spécial de Libreville.**

mutiler en cellule", confie une source militaire proche de l'affaire. C'est au cours du deuxième déferement qu'un mandat de dépôt est délivré contre lui. Sur le chemin menant à la prison centrale d'Oyem, Obiang A. décide de livrer aux pandores les noms de ses complices présumés : C. Adzui O., Akoulembang, Z. Nze N. et C. B.B. Ces derniers sont à leur tour arrêtés par les pandores de la brigade de Min-

voul, appuyés par les éléments de la DGR-Oyem. Ouverte pour être déférée devant le procureur de la République près le tribunal d'Oyem, la procédure a finalement été orientée par ce dernier à Libreville. Car, confie une source proche de l'investigation, " nous avons affaire à un assassinat, qui tend manifestement vers un crime rituel. "

*Affaire à suivre.*

### ... et à Lambaréné : le pire évité lors d'une collision



Photo: S.M

**L'état des deux véhicules après l'impact.**

S.M  
Libreville/Gabon

UN minibus de marque Toyota Hiace du Conseil départemental de Mandji et un Land Cruiser V8, propriété d'un Chinois, sont entrés en collision vendredi dernier, près de Lambaréné. On ne déplore aucun blessé. Toutefois, les 12 occupants du transport en commun ont été évacués vers un hôpital de la ville du Grand Blanc pour être examinés.

Selon une source autorisée, le minibus est parti de Libreville, plus précisément du PK 6, vers 6 heures, à destination de Mandji, le chef-lieu du département de Ndolou. Parvenu à Weliga, un

village situé à 25 km de Lambaréné, à la hauteur d'un tournant, le transporteur du minibus est entré en collision avec un Toyota Land Cruiser roulant dans le sens inverse.

Les éléments de la brigade-centre de gendarmerie de Lambaréné arrivés aussitôt sur les lieux du sinistre ont procédé au constat d'usage. À ce qu'il semble, l'opérateur économique chinois à bord du V8 roulait à vive allure. D'ailleurs, ce dernier a décidé sur-le-champ de prendre en charge les frais des soins médicaux des occupants du bus. Ils ont, entre autres, passé la radio. Examen ayant attesté qu'ils sont tous sains et saufs.

## Un minibus fait une embardée entre Lalara et Ndjolé

SCOM  
Libreville/Gabon

UN accident de la route, impliquant un minibus de marque Toyota en provenance de Makokou, s'est produit lundi dans l'après-midi entre Lalara et Ndjolé. Le transport suburbain a fait une embardée avant de terminer sa course au bord d'un cours d'eau.

En effet, parvenu à environ 40 km de Lalara le transporteur a malheureusement raté un pont. L'accident a fait des blessés légers dont une femme qui a été victime d'une fracture à la jambe et à l'épaule. Après avoir transporté tous les blessés au centre médical de Ndjolé, les personnels de santé jugeant sérieux l'état de la dame ont décidé de l'évacuer immédiatement vers une structure médicale de Libreville. L'ambulance de la structure sanitaire du chef-lieu du département de l'Abanga-Bigné a été mise à contribution pour cela. Aux dernières nouvelles, la vie d'aucun



Photo: DR

**Le minibus a terminé sa course à côté de l'épave d'un autre véhicule accidenté.**

occupant du Hiace ne serait en danger. Contrairement à ce que laissent croire certains réseaux sociaux. À noter que le PK 40 de Lalara est une zone accidentogène à aborder avec beaucoup de pru-

dence. Et pour cause. D'autres usagers de la route ont déjà fait les frais de ce manque de vigilance. D'ailleurs, l'épave d'un autre véhicule se trouvait dans l'eau, juste à l'endroit où le bus a terminé sa course.